

2010_B044

OBJET : Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire - Aides en faveur des propriétaires occupants PIG CPA

Le 4 février 2010, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace Aixagone de Saint-Cannat, sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 28 janvier 2010, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Gérard BRAMOULLÉ, vice-président, Aix-en-Provence - Guy ALBERT, vice-président, Jouques - Guy BARRET, vice-président, Coudoux - Jean BONFILLON, vice-président, Fuveau - Michel BOULAN, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - Michel BOYER, vice-président, Simiane-Collongue - Danièle BRUNET, membre du Bureau, Aix-en-Provence - Dominique BUCCI, Membre du Bureau, Les Pennes-Mirabeau - Jacques BUCKI, vice-président, Lambesc - Christian BURLE, vice-président, Peynier - Jean-Louis CANAL, vice-président, Rousset - Philippe CHARRIN, vice-président, Vauvenargues - Jean-David CIOT, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - Georges CRISTIANI, vice-président, Mimet - Robert DAGORNE, vice-président, Eguilles - Gérard DELOCHE, vice-président, Aix-en-Provence - Sylvaine DI CARO, membre du Bureau, Aix-en-Provence - Jean-Pierre DUFOUR, vice-président, Saint-Estève-Janson - Jean-Claude FERAUD, vice-président, Trets - Claude FILIPPI, vice-président, Ventabren - Loïc GACHON, vice-président, Vitrolles - Jacky Jacques GARÇON, membre du bureau, Aix-en-Provence - Philippe GARDIOL, membre du Bureau, Vitrolles - Jacky GERARD, vice-président, Saint-Cannat - Jean-Christophe GROSSI, membre du Bureau - Frédéric GUINIERI, vice-président, Puyloubier - Mireille JOUVE, vice-président, Meyrargues - Henri LAFON, membre du Bureau, Pertuis - Robert LAGIER, vice-président, Meyreuil - Patricia LARNAUDIE, membre du bureau, Aix-en-Provence - Christian LOUIT, vice-président, Aix-en-Provence - Joël MANCEL, vice-président, Beaurecueil - Régis MARTIN, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - Richard MARTIN, vice-président, Cabriès - Pascale MORBELLI, membre du Bureau, Vitrolles - Roger PELLENC, vice-président, Pertuis - Jean-Claude PERRIN, vice-président, Bouc Bel Air - Jean-Marc PERRIN, membre du bureau, Aix-en-Provence - Liliane PIERRON, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jacky PIN, vice-président, Rognes - Jean-Pierre SAEZ, vice-président, Venelles - Bruno SANGLINE, membre du bureau, Bouc Bel Air - Jules SUSINI, vice-président, Aix-en-Provence - Francis TAULAN, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jean-Louis TURCAN, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

Robert FOUQUET, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Jules SUSINI
Catherine RIVET-JOLIN, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Roger PELLENC
Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Gérard BRAMOULLÉ

Excusé(e)s :

Michel AMIEL, vice-président, Les Pennes Mirabeau
Jean CHORRO, vice-président, Aix-en-Provence
Fatima DRAOUZIA, membre du Bureau, Aix-en-Provence
Lucien DUPERREY, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon
Alexandre GALLESE, vice-président, Aix-en-Provence
Gérard GERACI, vice-président, Aix-en-Provence
Sophie JOISSAINS, vice-président, Aix-en-Provence
Maryse JOISSAINS MASINI, Président, Aix-en-Provence
Michel LEGIER, vice-président, Le Tholonet
Danielle LONG, vice-président, Peyrolles-en-Provence
Stéphane PAOLI, membre du Bureau, Aix-en-Provence
Roger PIZOT, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance

Monsieur Jean-Claude FERAUD donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 4 FEVRIER 2010

Rapporteur : Monsieur Jean Claude Feraud

Objet : HABITAT : Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire - Aides en faveur des propriétaires occupants - PIG CPA.

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Attribution d'une aide de 6 000 € de la CPA en faveur des propriétaires occupants dans le cadre du Programme d'Intérêt Général.

La convention de délégation de gestion des aides à la pierre de l'Etat à la CPA a été signée le 31 janvier 2006. Elle affiche les objectifs globaux d'intervention en matière de rénovation de l'habitat privé revus en 2007, en matière de rénovation de l'habitat privé poursuivis sur une durée de trois ans. Soit :

- réhabilitation de **800** logements privés,
- production d'une offre de **480** logements privés à loyers maîtrisés dont 34 % à loyers conventionnés à l'APL,
- remise sur le marché locatif de **300** logements privés vacants depuis plus de douze mois.
- traitement de **200** logements indignes, notamment insalubrité, péril, risque au plomb (...).

Un avenant d'une durée d'un an prolonge cette convention pour l'année 2009.

Dans ce cadre, les décisions d'attribution par le délégataire des aides en faveur de l'habitat privé sont prises par délégation de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat après avis de la commission locale d'amélioration de l'habitat (CLAH), dans la limite des droits à engagement alloués à hauteur de 1 500 000 € pour 2009.

A cet effet, les priorités en matière d'amélioration du parc immobilier bâti sont confirmées annuellement auprès de la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat sur la base de critères liés aux revenus des demandeurs et/ou géographiques, ou de conditions particulières de location. Ces critères conditionnent la majoration possible de 10% des aides de l'ANAH.

Par délibération n°2007-A126 du 12 avril 2007, le Conseil de Communauté a décidé l'octroi d'une subvention de 10 % en matière d'aide à la réhabilitation de logements privés sur condition de ressources, en complément des aides de l'ANAH.

- Deux demandes nous ont été transmises par URBANIS et ont été validées par la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat de l'Anah du 10 décembre 2009 et se répartissent comme suit

N° Dossier ANAH	Date Commission ANAH	Dispositif	Opérateur/ n° dossier	DEMANDEUR		TRAVAUX			ANAH		CPA	
				NOM Prénom	Adresse	Type Travaux	Montant réel	Montant subv.	Engagement ANAH		Engagement CPA	
013005562	10/12/2009	PIG "Mieux Habiter"	Urbanis	PESANTY Sylvie	35 ancienne route de Martigues 13170 LES quartier	réhabilitation complète, sortie d'insalubrité	61 173 €	30 000 €	18 000 €	10%	3 000 €	
013006017	10/12/2009	PIG "Mieux Habiter"	Urbanis	CATALDO Jean-Loup	Sauvet 13790	réhabilitation complète, sortie d'insalubrité	278 555 €	30 000 €	18 900 €	10%	3 000 €	
					ROUSSET		339 728 €	60 000 €	36 900 €			6 000 €

Les aides seront attribuées au propriétaire occupant aux vues des attestations de versement de la participation de l'Anah.

Le montant total des deux dossiers pouvant bénéficier de l'aide de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'élève à 6 000 €.

VU l'exposé des motifs,
VU le code général des collectivités territoriales ;
VU la délibération n° 2006-A101 du Conseil Communautaire du 6 avril 2006,
relative à l'amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire -
dispositif en faveur des propriétaires privés en complément des aides de
l'ANAH ;
VU la délibération n° 2009_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet
2009, donnant délégation au Bureau d'approuver le versement de subvention
n'excédant pas 150 000 € ;

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien
vouloir :

➤ **ATTRIBUER** une aide d'un montant de 6 000 €, aux propriétaires
occupants concernés mentionnés ci-dessus,

➤ **AUTORISER** le Président ou son représentant à signer toutes les pièces
afférentes à ce dossier,

➤ **DIRE** que la dépense sera imputée sur l'AP N° 2010/2 (imputation 70-2042)
de la Direction Habitat et Politique de la Ville.

FICHE DE VISA BUDGETAIRE - BUREAU DU 4 FEVRIER 2010

OBJET DU RAPPORT :

HABITAT : Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire - Aides en faveur des propriétaires occupants - PIG CPA.

DIRECTION : HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

SERVICE : Financement du Logement

Nom du Rédacteur du rapport : Nathalie PACE

TEL : 04 42 91 55 64

Nom du correspondant financier : Nadine BANCHIO

TEL : 04 42 91 08 72

Code service astre : 7A

☐ Investissements générateurs de charges de fonctionnement annuelles :

€

☐ Rapport ou Projet avec Recettes attendues :

€

AP/CP n°2010-2 Subvention Equipement ANAH

Montant AP initiale :

2 000 000€

Montant AP après révision :

€

Déjà financé :

0€

INSCRIT 2010	Réalisé	Reste engagé	Disponible avant rapport	Montant du rapport
513 100			513 100	6 000€

Incidences prévisionnelles sur les prochains exercices

2011	2012	2013	2014	
650 000	550 000	150 000	136 900	

Dans ce bureau il y a 4 rapports sur la même ligne 14401

- PB_PIG_CPA : 103 315€
 - PB_OPAH_AIX : 64 038€
 - PO_PIG_CPA : 6 000€
 - PO_OPAH_AIX : 6 433€
TOTAL = 179 786€

OBJET : Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire - Aides en faveur des propriétaires occupants PIG CPA

VU la délibération n°2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attribution au Bureau

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

